

Zeitschrift:	La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber:	Association des musiciens suisses
Band:	5 (1911-1912)
Heft:	20
Rubrik:	La XXII Fête fédérale de chant : Neuchâtel, juillet 1912 : impressions, souvenirs, enseignements

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Vie Musicale

Directeur : Georges Humbert

Organe officiel, pour la Suisse romande, de l'Association des Musiciens suisses.

SOMMAIRE : La XXII^e Fête fédérale de chant (Neuchâtel, juillet 1912), G. HUMBERT. — J. Massenet † à Paris. — La Fête de Hallerau, Dr L. W. B. — La Musique à l'Etranger : Autriche-Hongrie, Dr H.-R. FLEISCHMANN. — Echos et Nouvelles.

ILLUSTRATION : J. MASSENET.

Dès le prochain numéro, la *Vie Musicale* redeviendra bi-mensuelle

La XXII^e Fête fédérale de chant

Neuchâtel, juillet 1912.

IMPRESSIONS, SOUVENIRS, ENSEIGNEMENTS.

Toutes les impressions, si multiples, si diverses soient-elles, qu'a laissées la Fête fédérale de Neuchâtel, se résument pour nous en deux points essentiels : une impression d'organisation admirable, un brin aristocratique (comme il convient à de vrais Neuchâtelois « du Bas »), entraînant après soi la décence, le bon ordre, la beauté parfois et, toujours, la suprême aisance qui, seule, donne quelque agrément à l'atmosphère des villes en fête, — puis, dans les grands concerts et dans les exécutions de sociétés qu'une fâcheuse direction n'a pas déformées, une impression de maturité dans la force et de discipline qui, bien comprise, est l'une des formes de la possession de soi-même.

S'il y eut quelques légères ombres, si nous autres musiciens avons dit du mal, beaucoup de mal, de certaine littérature de chœurs d'hommes encore trop répandue, il n'importe guère : ce ne sont que taches au soleil, dont personne ne nie l'existence mais qui ne peuvent ternir l'éclat de l'astre radieux.

* * *

Si je fais abstraction de l'élément de « fête » proprement dit — dont les journaux quotidiens ont tous parlé avec une abondance suffisante de détails et d'éloges qui, du reste, n'avaient rien d'exagéré — mes souvenirs se groupent eux aussi tout naturellement autour du concert de bienvenue (les quatre auditions de l'*Ode lyrique*, de J. Lauber), des concours et des grands concerts d'ensemble.

De l'*Ode lyrique* elle-même, M. Edmond Monod a dit ici, fort bien, ce qu'il y avait à dire. Il ne me reste donc qu'à noter les circonstances diverses qui ont accompagné l'exécution de cette grande œuvre, grande vraiment par ses dimensions (excessives en l'occurrence et que l'on aurait pu « réduire » en supprimant certaines redites inutiles, comme aussi en graduant mieux certains mouvements), grande par les aspirations qu'elle exprime, grande enfin par la somme considérable de technique d'écriture musicale qui y est enclose. Préparées avec le plus grand soin et en un nombre énorme de répétitions, sous la direction de M. Benner, les exécutions — toutes dirigées par l'auteur — témoignèrent de l'effort artistique très grand que peut fournir une ville comme Neuchâtel. Toutefois, on avait souvent l'impression de côtoyer l'abîme où sombre si facilement l'œuvre trop complexe pour la circonstance et qui, de toutes façons, était déplacée dans le grand hall ! Compositeur, poète, interprètes (Mme M. L. Debogis qui fut la perfection même, M. L. Frœlich dont la voix sonore portait au loin, les chœurs, l'orchestre) furent néanmoins acclamés et couverts de fleurs.

* * *

Les concours, qui occupèrent une notable partie des journées de fête, furent tous intéressants à des points de vue différents. Quelque sceptique que l'on soit en ce qui concerne le résultat artistique final de l'énorme travail de serinage précédent chaque fête de chant, il faut bien s'incliner devant les progrès accomplis d'une fois à l'autre. Une chose est certaine : le contact des directeurs les uns avec les autres, l'émulation des sociétés, l'étude attentive des rapports détaillés de chaque jury sont autant de moyens de perfectionnement dont on use sans nul doute et avec le plus grand profit. La culture vocale et la diction sont infiniment supérieures à ce qu'elles étaient il y a une dizaine d'années. Et, chose digne de remarque, qui ne manque point d'être flatteuse pour nous, certaines sociétés romandes de langue française sont franchement proposées en modèles à celles de la Suisse allemande, au point de vue de la recherche de la beauté sonore. La pureté harmo-

nique est bonne le plus souvent, mais il faut en chercher la cause exclusivement dans le travail opiniâtre des directeurs ; car, toutes les fois, ou presque toutes les fois qu'elle se trouble, on constate que l'on doit en attribuer la cause à l'attachement servile du chanteur à la gamme tonale, comme à l'incapacité dans laquelle il est de se représenter mentalement un son, avant de l'émettre. Quant au rythme, il est dans la plupart des cas, non pas imprécis, comme on s'en plaignait autrefois, mais observé avec tant d'exactitude et de pédanterie que la phrase musicale se déroule sans spontanéité, sans charme, sans grâce, sans puissance réelle, et devient sèche, osseuse, en quelque sorte schématique. Elle le devient d'autant plus, schématique, que l'exagération de la déclamation vocale — le « Sprechgesang » — exerce ses ravages jusque dans le chœur d'hommes allemand, faisant disparaître presque la sonorité, le timbre, au profit de l'accent tonique renforcé et de l'articulation exagérée des consonnes. La cantilène devient ainsi une exception rarissime, dont on salue l'apparition avec la même joie que celle d'un rayon de soleil que l'on sait ne pas devoir durer. Et voici que s'impose la constatation la moins réjouissante, à savoir que la musicalité, le goût artistique, la faculté d'interprétation d'un texte à la fois poétique et musical n'ont fait pour ainsi dire aucun progrès. Si même elles existaient, ces qualités essentielles, combien de peine n'auraient-elles pas à se manifester dans leur application à une littérature aussi misérable que celle du chœur d'hommes en général. Il y a, sans doute, de nobles exceptions, mais bien petit est le nombre de ceux qui résistent à l'invasion de la « formule » qu'utilisent les spécialistes, pour la fabrication de chœurs à la douzaine. C'est ainsi que la composition pour voix d'hommes est devenue une valeur commerciale avant que d'être une valeur d'art. Je m'arrête, du reste, et surtout je m'abstiens de préciser davantage..., *nomina sunt odiosa.*

Restent les questions de classement des sociétés, de forme des concours, etc., dans le détail desquelles je ne me propose pas d'entrer pour aujourd'hui. Qu'il suffise de dire qu'à mon sens le classement a souffert d'un excès général de bienveillance de la part des différents jurys et peut-être aussi de l'inexpérience de certains jurés en matière de chœurs d'hommes. De plus, un classement tant soit peu juste des sociétés est impossible d'après un chœur de choix ; il ne peut être question que d'un classement des *exécutions*. Enfin, nombre de sociétés sont absolument déplacées dans la catégorie où elles se trouvent. Ce fut le cas, particulièrement, de plusieurs de celles qui se sont présentées

hors concours, en IV^e catégorie. Il y a là un abus qu'il importe d'extirper dès la racine, afin que nous n'assistions plus au grotesque défilé de tous ces parvenus, s'imposant aux côtés de l'aristocratique « Lieder-tafel » de Bâle et d'une ou deux autres sociétés, seules dignes de figurer tout près mais un peu au-dessous d'elle. Il faudrait ensuite reviser entièrement l'échelle des appréciations, augmenter dans une forte proportion la valeur de l'interprétation poétique et musicale, introduire le chœur imposé, la lecture à vue, que sais-je. Il faudrait..., — mais laissons pour l'instant tout appel à telle ou telle réforme désirable ; réjouissons-nous de ce qui est, en évoquant les grands concerts d'ensemble et en tirant quelques enseignements pour l'avenir.

* * *

Les grands concerts (Catégorie I, Catégorie II [Groupes A et B], Catégories III et IV et sociétés de langue française) sont les manifestations les plus imposantes et les plus précieuses de nos fêtes cantonales et fédérales. C'est à les entendre que l'on se rend compte de la valeur considérable que peut avoir le chœur d'hommes, en tant qu'élément de haute culture sociale. Tout ce qui est fort, sain, noble et grand y réussit à merveille. Rien des « finasseries » d'un art artificiel et recherché. Le chant populaire s'épanouit sur le sol des énergies fécondées par l'effort commun, — et avec lui l'art vraiment populaire parce que distant également de toute vulgarité et de tout raffinement. Mais, il faut l'avouer, nos sociétés romandes font piètre mine dans ces concerts d'ensemble : est-ce manque d'énergie; absence d'une discipline indispensable à la réalisation de l'effort en commun, choix défectueux d'œuvres dont les unes étaient vulgaires et les autres peu appropriées à une masse chorale, je ne sais? Un fait est certain, c'est que nous avons à travailler beaucoup et sérieusement dans ce domaine de l'exécution d'ensemble chorale.

Je me proposais de ne citer ni un nom, ni une œuvre. Il faut bien cependant que je dise l'admirable adaptation à ce genre spécial d'exécutions de l'ode *An das Vaterland* de Rich. Wiesner, de telle chanson populaire (*Wenn am Walde die Rosen blüh'n*, de G. Weber), du grandiose *Exaudi orationem meam* de G. Gabrieli.

Entre les choeurs, M^{me} Cécile Valnor, en grands progrès, a fait valoir sa belle voix de soprano qu'elle force un peu à l'aigu, mais qui portait à merveille dans le hall immense. M. le prof. Aug. Linder avait

accepté en outre de remplacer, dans quelques soli, M. L. Frölich qui se ménageait sans doute pour l'« Ode lyrique ».

MM. Gabriel Weber, Fr. Hegar, Rich. Wiesner, W. Sturm, H. Suter et Ch. North avaient été chargés de la direction de ces grands concerts d'ensemble.

La XXII^{me} fête fédérale de chant, à Neuchâtel, laissera sans doute des souvenirs inoubliables dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté. Grâce au talent et au dévouement des nombreux membres des comités organisateurs, elle a réussi au delà de toute attente. Et si l'on peut espérer mieux encore de la XXIII^{me} fête fédérale, à Lucerne, c'est seulement parce qu'elle le fera en une fois, que les forces y seront mieux groupées et que — nous le souhaitons vivement — les Romands y seront plus nombreux.

GEORGES HUMBERT.

Rectification. — Dans la liste des résultats obtenus par les sociétés de la Suisse romande, nous avons omis par mégarde, en II^{me} Catégorie (B) le *Liederkranz* de Genève, au 4^{me} rang, 7 3/4 points (ex æquo avec la *Concordia*).



JULES MASSENET

† à Paris, le 13 août 1912

La nouvelle de la mort de Massenet c'est répandue à travers Paris, avec une extrême rapidité, dans la matinée du 13 août, et ce fut aussitôt un va-et vient incessant d'amis du défunt et de notabilités parisiennes, couvrant de signatures le registre placé dans la loge de la concierge.

M. Massenet villégiaturait depuis le 15 juillet en son château d'Egreville (Seine-et-Marne). Depuis quelques jours il se sentait las et souffrait de violentes migraines, mais il n'avait pas prêté grande attention à ces maladies. Samedi matin, 10 juillet, cependant, à la suite d'une nouvelle indisposition, le compositeur résolut de se rendre à Paris, pour voir son médecin. Il prévint ses domestiques par dépêche et arriva dans l'après-midi rue de Vaugirard. Le 12 au soir, subitement, sans que rien n'ait pu le laisser prévoir, l'état du maître s'aggrava à tel point qu'un médecin du quartier fut mandé et que sur la demande de M. Massenet on alla chercher le mari de sa petite-fille, M. René Falliot, ingénieur et un de ses neveux. Le malade passa une mauvaise nuit, qui cependant ne pouvait faire craindre une issue fatale.